



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
17.09.09.

Date de la convocation des conseillers :  
17.09.09.

point de l'ordre du jour no:  
24

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

**Séance publique du 25 septembre 2009.**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins, Maroldt, Roller, Huss, Knaff, Hildgen, Codello, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Limpach, secrétaire communal ff

**Absents :** Braz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Jaerling, Zwally, conseillers

Clement, secrétaire communal

### Le Conseil Communal;

**Objet: Relevé et rôle des taxes à percevoir pour les stands de taxis – 1er semestre de l'exercice 2009**

Vu le relevé et rôle des taxes à percevoir pour les stands de taxis pour le 1er semestre de l'exercice 2009 au montant de € 14.475,- ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e  
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle des taxes à percevoir pour les stands de taxis pour le 1er semestre de l'exercice 2009 au montant de € 14.475,- .

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 04/11/2009.

Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,